

# Ceta : pas de mandat à Bruxelles

**L**e gouvernement bruxellois ne donnera pas de mandat au ministre des Affaires étrangères pour signer l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (Ceta) d'ici le 12 octobre prochain car il ne dispose toujours pas du texte définitif de la déclaration interprétative dont la rédaction avait été annoncée le 23 septembre dernier. (b)